

COMPTE-RENDU du 1^{er} Forum de la Participation Citoyenne

Samedi 5 novembre
Hôtel de ville du Mans



Soucieuse de promouvoir la Démocratie de proximité, la Municipalité du Mans a mis en œuvre plusieurs instances de concertation durant ces dernières années.

Aux côtés des sept Conseil des quartiers, des quatre Conseils citoyens (en cours de constitution) et du Conseil des sages, il existe d'autres instances de concertation : Conseil Local de l'Internet Citoyen, Comité d'action pour l'Égalité ; Conseil des acteurs du Monde Culturel ; le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), la Commission Mobilités ...

Bien souvent, ces instances ont peu de lien entre elles hormis le fait que des représentants des Conseils des quartiers siègent dans la grande majorité d'entre elles. Aussi, afin de promouvoir la transversalité et les échanges entre les différentes instances de concertation, la Municipalité a décidé d'organiser chaque année un Forum de la participation citoyenne.

Le 1^{er} Forum de la Participation citoyenne s'est tenu le samedi 05 novembre 2016 à l'Hôtel de ville du Mans et a réuni près de 130 acteurs des instances de concertation autour de trois ateliers thématiques.

① Un atelier sur l'Internet citoyen et les nouveaux usages d'internet

Animé par M. Abdellatif AMMAR, Conseiller municipal délégué, l'atelier a permis à M. Alexandre VAYER, titulaire d'un master 2 de géographie de présenter la première expérience mancelle de e-concertation menée avant l'été au Mans dans le quartier des Sablons.

Cet atelier a permis de mettre en avant quelques grands principes à mettre en œuvre à court et moyen terme :

- Développer la e-concertation sur des projets et thématique de la ville ;
- Faire de la e-concertation sur le long terme ;
- Accompagner les usages numériques des habitants en diversifiant les techniques (PC, tablette, Smartphones) ;
- Améliorer la communication de la ville sur l'Internet ;
- Développer des applications mobiles de la ville du Mans ;
- Améliorer la diffusion en ligne des actions de la ville et des instances de participation de la Ville ;
- Développer le droit d'initiatives locales en ligne et le referendum locale en ligne ;
- Développer l'open data (diffusion de données de la collectivité).

② Un atelier sur les nouvelles formes de Participation citoyenne

Animé par M. Bernard BREUX, Adjoint au Maire du Mans, l'atelier a permis à M. Éric BOURGE, Maire de la Guierche et M. Bertrand TIREAU, adjoint au Maire de la Guierche, de présenter la Journée citoyenne mise en place dans leur commune pour promouvoir le bénévolat dans les petits travaux d'entretien de la Commune.

L'expertise des élus de la Guierche appuyée des expériences des communes de Mulhouse et Angers ont été un précieux support pour les participants de cet atelier. C'est d'ailleurs ce qui a inspiré une des propositions de l'atelier à savoir « tenir compte des expériences existantes ».

L'idée de l'organisation d'une journée de la citoyenneté a donc fait l'objet de nombreuses interventions et propositions, avec une qualité d'écoute des participants qu'il faut souligner. Il est donc proposé de mettre en place un groupe de personnes issues de cet atelier pour aller rencontrer des communes évoquées précédemment, pour mieux connaître leurs expériences. Le premier trimestre 2017 serait idéal.

En s'inspirant de l'intervention de M. BOURGE et des différents intervenants, les notions suivantes sont relevées : « Bon sens et entraide – solidarité », « mise en valeur des compétences », « d'avancer ensemble Habitant-e-s et associations, élu-e-s, agents des collectivités », « co-construire cette journée pour aller vers la Fabrique d'initiatives citoyennes ».

Ce groupe de travail aura pour vocation de définir précisément les objectifs d'une telle journée et de solliciter les habitants pour connaître leurs éventuelles attentes sur une telle initiative.

La définition des ateliers – projets – thèmes à retenir est très importante, tant sur le choix que sur les questions pratiques qui nécessitent de l'anticipation. Pour exemple, ce sont 29 ateliers qui ont été mis en place sur la commune de La Guierche.

Il est très important de se donner le temps nécessaire pour réussir une telle initiative, et c'est plutôt en 2018 qu'il faut l'envisager. Cette remarque est motivée, d'une part, par l'expérience de certains projets engagés sans doute trop rapidement et qui génèrent de la frustration s'ils n'aboutissent pas rapidement (comme par exemple les projets de jardins partagés sur la ville), et d'autre part, par l'organisation et la co-construction que nécessite une telle journée.

Il sera également nécessaire de prévoir une communication à la hauteur, elle sera un atout précieux de la réussite et de la participation des habitants.

Sans être exhaustif, on peut citer quelques propositions des participants :

- Plantations d'arbres ;
- Découvertes des compétences (exemple : ateliers d'artistes) ;
- Initiatives autour des jardins partagés.

Pour la ville du Mans, les participants s'accordent pour considérer qu'une telle « Journée Citoyenne » doit se dérouler par quartier, pourquoi pas au périmètre des Conseils de quartier.

Au-delà de la question de la journée citoyenne, les participants ont fait part des nombreuses initiatives qui existent déjà, et qu'il faut impérativement préserver. Sont citées les journées « fête du Printemps-fête propre », les fêtes des voisins qui se déroulent sur un plus d'un mois, les nombreuses initiatives associatives, celles qui se développent avec les Conseils de quartier, avec les Centres sociaux, et aussi avec les établissements scolaires.

Enfin et de manière plus générale, il semblerait important de mieux identifier les maisons de quartiers, éventuellement comme des points de références pour les habitants, voire de siège social d'associations. L'exemple du rôle des centres sociaux est évoqué.

③ Un atelier sur les modes de concertation et d'élaboration de projets

Animé par Mme Lydia HAMONOU-BOIROUX, Adjointe au Maire du Mans, cet atelier a débuté par le témoignage de M. Samuel LOPES, Adjoint au Maire du Mans et initiateur de plusieurs formes de concertation dans le cadre des projets d'urbanisme.

Quatre points apparaissent plus spécifiquement retenir l'attention des participants de cet atelier en lien avec la pratique actuelle des Conseils des quartiers :

1 - Plusieurs participants ont insisté sur la nécessaire transversalité dans l'élaboration des projets afin de favoriser la mise en commun à chaque étape du projet, de croiser les expertises complémentaires pour les partager et gagner en rapport temps / efficacité. Il s'agit donc de réaliser une démarche permanente de mise en commun (et non juste à l'aboutissement) plutôt que de consulter chaque partenaire chacun de son côté. Sur ce sujet, il y a un souhait des Centres sociaux et MJC d'être associés dans la démarche de consultation, dans le sens où ils sont prêts à proposer leurs services en tant qu'animateurs ou lieux de rencontre.

2 - Collaborer en amont avec les habitants sur les projets de la collectivité. Cette idée est revenue plusieurs fois. Un processus de participation publique doit permettre à la contribution des habitants d'influencer la décision. Ils doivent être consultés avant que la décision soit prise, ou en tout cas quand elle peut encore être influencée (on ne concerte pas sur la couleur d'un bâtiment avant d'avoir demandé au public s'il faut le construire). Il s'agit ici d'aller au-delà de l'information et de passer au stade de la réelle concertation. Par exemple le service Urbanisme propose des échanges avant la signature du permis de construire, afin de permettre une marge de manœuvre pour modifier le projet en amont.

3 - Les membres des Conseils des quartiers ont mis en avant le manque de retour de la municipalité sur leurs multiples propositions. Les participants doivent être informés de l'incidence qu'a eue leur contribution sur la décision, une discussion publique ne doit pas s'arrêter à la réunion de clôture. Il est essentiel de tenir informés les participants de l'évolution du sujet traité au cours du processus participatif, afin de prouver que ce processus a eu des répercussions concrètes et vérifiables. Et tout autant, d'expliquer concrètement pourquoi la proposition est retenue ou non. Il ressort cette idée que si la municipalité a pris une décision, elle a souvent une bonne raison d'avoir prise cette dernière ; encore faudrait-il que les principaux intéressés en soit informés.

4 - Les échanges ont également mis en avant le sentiment de différence d'intérêt pour la concertation suivant les élus. Ainsi, l'absence des élus-es, même si souvent justifiée, aux réunions des conseils de quartiers est pointée du doigt. Il est suggéré de revoir notre fonctionnement en systématisant la participation des élus-es dans chaque conseil en fonction des thématiques que ces instances participatives souhaitent aborder.

Au-delà de ces 4 points, d'autres questions ont été soulevées et méritent d'être rappelées :

- Souhait de poursuivre les échanges entre les instances existantes ;
- Nécessité de prévoir la présence d'un technicien lors de réunions sur le terrain ;
- Les horaires proposés en journée des réunions avec les techniciens des services peu appropriés pour les personnes en activité ;
- Mise en place d'un budget participatif par quartier ;
- Création de Régie de quartier ;
- Important d'associer les associations dans les débats et réunions ;
- Relancer le Conseil consultatifs des Jeunes ;
- Droit d'interpellation dans les conseils municipaux et conseils Le Mans Métropole ;

*

* *

En conclusion, Christophe COUNIL, adjoint au Maire du Mans, à la vie des quartiers a remercié l'ensemble des participants pour leur investissement pour cette matinée d'échanges. Par ailleurs, il est revenu sur les suites de ce 1^{er} Forum de la Participation citoyenne :

- Novembre 2016 : envoi d'un compte-rendu par mail à l'ensemble des participants et publication sur le site internet de la Ville du Mans.
- Décembre 2016 : Présentation en Conseil municipal d'un plan d'actions « Participation citoyenne » pour tirer les conclusions de ce 1^{er} Forum.
- Année 2017 : Mise en œuvre du plan d'actions « Participation citoyenne » avec l'organisation du 2^{ème} Forum de la participation citoyenne à l'automne 2017 pour tirer le bilan des premières actions mises en œuvre et poursuivre le travail de réflexion.